

# Mémoire VIVANTE

Bulletin de la section finistérienne de l'Institut CGT d'histoire sociale de Bretagne

N° 21, novembre 2022

Adresse : IHS CGT 29, Maison du Peuple, 2, place Édouard-Mazé, 29200 BREST — Courriel : ihscgt29@orange.fr

Un IHS CGT pour le Finistère

## Notre histoire s'écrit au quotidien



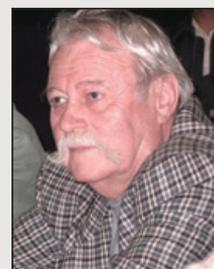
*L'histoire de la CGT est en permanente construction, elle est à l'image des femmes et des hommes qui la composent. Notre histoire sociale s'écrit au quotidien, celui du vécu des travailleurs, des militants. Rien dans cette histoire n'est à négliger, ni les victoires ni les défaites. L'Institut d'Histoire sociale CGT est au service de cette démarche collaborative. La création d'un institut pour le Finistère est un moyen supplémentaire pour impliquer les syndiqué(e)s dans cette mise en lumière et en valeur de notre histoire. Rendez-vous à Brest le 17 novembre 2022 pour l'AG constitutive de l'IHS 29.*

*Lire page 3*

*Photo ci-dessus : Brest, manifestation, juin 2010*

### Sommaire

Hommage  
à Michel Coz



*Page 2*

Morlaix :  
création du Conseil  
de Prud'hommes  
en 1897

*Pages 4 et 5*

Quimper :  
le souvenir  
de la « Fête  
des Gueux »



*Page 6*

# *Hommage* **Michel Coz, ancien secrétaire général de l'UD**

**Michel Coz, ancien secrétaire général de l'UD CGT du Finistère, est décédé le 29 juillet dernier, à l'âge de 84 ans.**

Pendant plus de 60 ans, Michel a mis au service de la CGT les qualités que ses proches, ses amis, son entourage lui reconnaissent naturellement : sincérité, entêtement, esprit de camaraderie et engagement sans faille au nom des valeurs humaines qu'il portait.

Il a adhéré au syndicat de l'Arsenal en 1961 et il s'est ensuite impliqué dans différents mandats au sein de nombreuses structures de la CGT. Il était connu pour son sérieux, sa rigueur, son implication dans tous les dossiers qu'il était amené à traiter. Il savait aussi être un fin négociateur face aux directions comme dans les relations avec les autres organisations syndicales.

Il a mené de nombreux conflits, notamment ceux de 1978-1979 pour la défense du statut d'ouvriers de l'Etat où ce qui prédominait était de faire comprendre aux salariés, aux syndiqués, la nécessité de se mobiliser pour créer un véritable rapport de force tout en veillant à savoir comment et quand stopper une lutte.

## **Secrétaire général du syndicat de l'Arsenal**

Très tôt, l'organisation syndicale lui confie des postes à responsabilité, tout d'abord comme secrétaire général de la CGT de l'Arsenal de 1973 à 1979, puis comme membre de la direction et du bureau de la Fédération nationale des Travailleurs de l'Etat. Il est secrétaire général de l'Union départementale du Finistère à la suite de son élection lors du 19<sup>e</sup> congrès, à Concarneau, en mai 1978.

Il le restera jusqu'en mai 1989, date à laquelle lui succédera Jacques Paugam.

Durant toute cette période, il aura également été membre du Comité Régional de Bretagne CGT et trésorier de celui-ci de 1974 à 1976.

Dans cette longue activité syndicale, une initiative a particulièrement marqué les esprits : la « caravane de l'emploi », en avril 1977. Au cours de ce qui fut aussi appelé le « Rallye des Bradés », de nombreux véhicules, aux couleurs de la CGT, sillonnent les routes du département en s'arrêtant dans les villes et les villages. En 2017, 40 ans après la première édition, un nouveau « Rallye des Bradés » a permis de mettre un coup de projecteur sur cette action revendicative qui suscita un bel engouement.

## **Membre de la CE confédérale**

Au cours de ses années d'engagement syndical, Michel a assumé différents mandats :

- au congrès de Grenoble, en 1978, il est élu à la direction de la CGT comme membre de la commission exécutive confédérale ; il y restera jusqu'en 1989 ;
- président de l'association des Amis de la Maison du Peuple de Brest, il a été le principal artisan, avec son équipe, de la rénovation et de l'agrandissement de l'actuelle Maison du Peuple, avant de laisser sa place à une autre équipe en 2000 ;
- membre du Conseil économique et social de Bretagne de 1989 à 2001, il fut notamment rapporteur d'une étude sur l'industrie en Bretagne.



*Michel Coz a été secrétaire général de l'Union départementale CGT du Finistère de 1978 à 1989.*

## **Participant actif à l'Institut d'Histoire Sociale**

Membre du conseil d'administration de l'Institut CGT d'Histoire Sociale de Bretagne de 1991 à 2019, Michel a été l'un des pionniers de l'association et en fut le premier trésorier. En 2019, il continuait de militer au sein de l'IHS, assistant à l'assemblée générale qui se tenait à Brest.

Michel était un camarade exemplaire qui a permis à nombre de militants de comprendre ce qu'est l'engagement syndical à la CGT ; il a su leur transmettre ses valeurs d'humanité, de fraternité, de solidarité.

Un dernier hommage lui a été rendu le 3 août 2022, à la salle de cérémonie du Vern, à Brest.

# Un Institut CGT d'histoire sociale dans le Finistère

## Le 17 novembre 2022

### assemblée générale constitutive

La volonté de faire partager à nos syndiqués quelques moments vécus de notre histoire a poussé à la création des Instituts.

C'est en 2008, avec la mise en place de collectifs départementaux, qu'un travail d'équipe sur l'Histoire sociale a débuté dans le département.

Des camarades étaient déjà investis dans des activités au niveau régional, national et/ou fédéral.

Cette initiative a permis une activité un peu plus près du terrain et un renforcement qualitatif et quantitatif du potentiel militant de l'histoire sociale.

Un groupe de militants finistériens soucieux de faire connaître l'Histoire sociale en général et celle de la CGT en particulier s'est donc constitué.

En 2012 est prise la décision de sortir une publication régulière « Mémoire vivante ». Le numéro 21 sortira début novembre.

Conformément à l'orientation de l'Institut national, l'évolution des collectifs en instituts départementaux se met progressivement en place sur tout le territoire. Dans notre département, cette volonté s'est exprimée il y a déjà plusieurs années.

### Une décision de l'UD 29

Le lundi 4 juillet 2022, la Commission exécutive de l'UD 29 a voté la création d'un Institut départemental d'histoire sociale.

L'assemblée générale constitutive de l'Institut CGT d'histoire sociale du Finistère se réunira le 17 novembre 2022 à la Maison du Peuple à Brest.

*Premier numéro de Mémoire Vivante, novembre 2012.*

### Nos objectifs :

- Archiver : repérer, identifier, classer, sauvegarder, numériser.
- Publier : Mémoire vivante, deux numéros par an ; Lettre aux adhérents (numérique, quatre par an), ouvrages en collaboration avec l'IHS Bretagne.
- Intervenir : congrès, AG, stages de formation syndicale.
- Participer à des événements : Journées du Patrimoine, expositions, commémorations...
- Collaborer avec d'autres associations sur le thème de l'histoire sociale.

### L'histoire sociale s'écrit au quotidien

L'histoire de la CGT est en permanente

construction à l'image des femmes et des hommes qui la composent.

Notre histoire sociale nous appartient. Elle s'écrit au quotidien, celui du vécu des militants. Son écriture doit être la plus collaborative possible. Rien dans cette histoire n'est à négliger ni les victoires ni les défaites.

Chaque génération écrit son histoire, c'est pour cela que nous avons besoin de vos idées, de vos interrogations, de vos propositions, de votre participation.

Chacune et chacun de nous peut aider à la connaissance et l'analyse de notre action depuis 127 ans.

Adhérer, faire adhérer, renforcer l'IHS 29, c'est ouvrir sur la connaissance de notre propre histoire pour mieux lutter aujourd'hui et demain.



A l'heure où la légitimité et les moyens de fonctionnement de la justice prud'homale sont l'objet de fréquentes attaques du gouvernement et du patronat, voici l'histoire de la création d'un conseil de prud'hommes, celui de Morlaix, qui illustre la détermination de militants de l'époque, et les obstacles surmontés, pour obtenir une justice ouverte aux salariés.

Les conseils de prud'hommes sont des juridictions composées de magistrats non professionnels chargés de régler les conflits existant entre patrons et salariés dans le cadre du contrat de travail. Le procès prud'homal comprend d'abord une audience de conciliation suivie, en cas d'échec, d'une audience de jugement.

La création de ces conseils remonte à la loi du 18 mars 1806. Le premier naît à Lyon à la demande des industriels de la soie qui souhaitent mettre fin au désordre économique et social consécutif à la Révolution dans leur domaine d'activité. A la naissance de ces premières juridictions, il y a une inégalité numérique entre patrons et chefs d'ateliers et exclusion des simples ouvriers.

D'autres conseils sont créés, d'abord dans l'industrie textile ; il y en a 80 vers 1850 (Paris a le sien en 1844). En 1848 les ouvriers deviennent électeurs et éligibles. Les conseils s'étendent à de nouvelles professions et s'ouvrent aux femmes (1907). Ils sont créés par décret ministériel, après avis ou à la demande des conseils municipaux des villes concernées car ces dernières doivent assumer la charge financière de leur fonctionnement. Mais ils n'entrent que progressivement dans le paysage judiciaire.

Une demande de création de conseil de prud'hommes dans les houillères du Maine-et-Loire et de Loire-Inférieure, formulée en 1848, est rejetée (les mines et houillères ne seront concernées par cette juridiction qu'en 1884).

*Le Palais de Justice de Morlaix est, à ce jour, le siège du Conseil de Prud'hommes.*



### Brest en 1866, Morlaix en 1897, Quimper en ... 1979

Dans le Finistère, le Conseil de Prud'hommes de Quimper ne date que de janvier 1980, suite à la loi Boulin de 1979 et des élections qui ont suivi ; celui de Brest a été créé par décret impérial (Napoléon III) du 20 décembre 1866. Quant à Morlaix, la première juridiction du travail voit le jour en 1897.

Tout commence le 21 juin 1896. Les délégués de différentes corporations de la ville (ouvriers du bâtiment, des métaux, tanneurs, corroyeurs, tonneliers, menuisiers, ébénistes, ouvriers du livre entre autres) se réunissent et signent une pétition destinée à la municipalité afin d'obtenir la création à Morlaix d'un Conseil de Prud'hommes. Le maire, Henry Le Bolloc'h, en donne lecture en séance du conseil municipal le 4 août 1896. Les élus communaux donnent un avis favorable et engagent la prise en charge par la ville des frais de fonctionnement de la future juridiction selon la loi de 1884. Lors des séances du conseil municipal des 13 novembre 1896 et 12 février 1897, plusieurs métiers sont ajoutés à la première liste des professions concernées.

A la séance du 28 mai 1897, un élu, M. Lorimey, demande au maire où en est le projet de création du futur Conseil de Prud'hommes de Morlaix. En réponse, le maire donne lecture au conseil d'une lettre reçue du député, M. Gourvil, en date du 26 mai 1897,

faisant part de ses démarches en vue de la création du Conseil de Prud'hommes de Morlaix. La description de ses multiples déplacements et interventions, des « navettes » entre institutions, montre que l'administration était déjà bien lente et compliquée à cette époque.

### D'interminables navettes

M. Gourvil est d'abord allé au ministère de la Justice demander où en était le projet. On lui a répondu que le ministre de la Justice avait donné un avis favorable et que le dossier était au ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes. Le député s'est ensuite rendu à ce ministère où il a appris que le dossier y était toujours en attente et n'avait pas été soumis au ministre. Il a demandé au directeur concerné de faire le nécessaire pour obtenir au plus vite la signature ministérielle, celle-ci étant nécessaire pour que le dossier soit transmis au Conseil d'Etat chargé de prendre le décret. M. Gourvil promet de retourner au ministère du Commerce puis « d'aller voir le président de section du conseil d'Etat pour hâter » ; mais il ne compte pas sur une solution avant fin juin de l'année en cours (1897). Le conseil municipal vote à l'unanimité des remerciements au député pour ses démarches.

Le 30 juillet 1897 est enfin pris le décret instituant à Morlaix un Conseil de Prud'hommes. Mais l'affaire est loin d'être terminée et il y aura encore quelques péripéties. Les archives municipales font état de plusieurs courriers échangés entre maires de Morlaix et des communes du canton, sous-préfet, Chambre de Commerce, député, ministres.

A la séance du conseil municipal du 2 septembre 1897, le conseiller Lorimey fait remarquer au maire que le décret du 30 juillet 1897 créant le Conseil de Prud'hommes de Morlaix ne comprend pas trois catégories d'ouvriers : les manoeuvres du bâtiment, les terrassiers, les paveurs (357 inventoriés dans la ville). Il demande au maire de faire le nécessaire en vue d'un additif, ce qui est accepté. Réponse du sous-préfet à cette demande le 24 septembre : il faut consulter le ministre du Commerce et de l'Industrie.

## Les professions oubliées

Lors d'une séance suivante, le maire propose au conseil municipal de voter un amendement à sa première délibération tendant à :

- préciser que la commune de Morlaix prendrait à sa charge tous les frais de fonctionnement du Conseil de Prud'hommes, sans participation d'aucune autre commune du canton ;

- demander que « toutes les professions ci-après dénommées soient justiciables dudit conseil de prud'hommes » : entrepreneurs, maçons, piqueurs de pierre, manoeuvres, terrassiers, carriers, chauxfourniers, couvreurs, charpentiers, menuisiers, scieurs de long, serruriers, serruriers-mécaniciens et forgerons, ferblantiers et plombiers ; sculpteurs ornementalistes et marbriers ; peintres décorateurs et vitriers ; plâtriers, mouleurs, ébénistes, fabricants de chaises et de fauteuils, tourneurs sur métaux, tourneurs sur bois ; doreurs, lithographes, typographes, relieurs et brocheurs ; horlogers, bijoutiers,

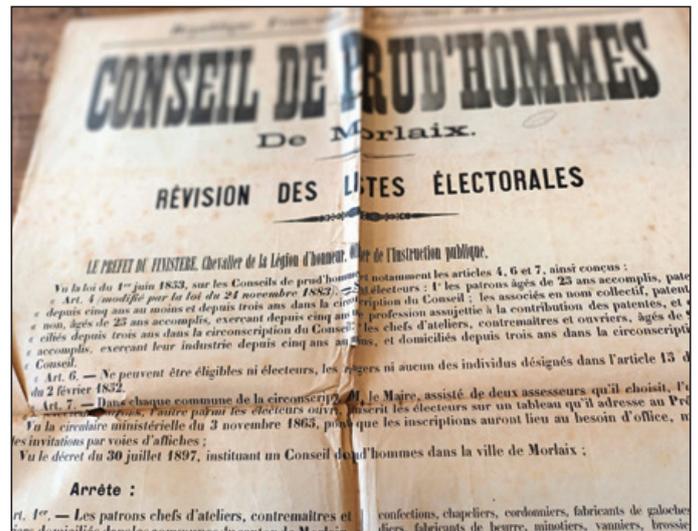
### *L'arrêté du préfet Collignon, appelant à la révision des listes électorales en juillet 1900.*

fondeurs, savonniers et chandeliers ; brasseurs, tailleurs d'habits ; ateliers de confection pour hommes et femmes ; chapeliers, cordonniers, fabricants de chaussures ; tanneurs, corroyeurs, gainiers, fabricants de galoches et de sabots ; tapissiers, constructeurs de navires, briquetiers, charrons, selliers et carrossiers ; peintres en équipage, maréchaux ferrants ; fumistes, cordiers, chaudronniers, tonneliers, charretiers.

Cette énumération donne des informations sur les activités économiques de l'époque à Morlaix et l'existence de certains métiers aujourd'hui disparus.

A la séance du 24 septembre 1897, le maire lit au conseil municipal la réponse du sous-préfet à la demande d'additif au décret initial : il faut à nouveau consulter le ministre du Commerce et de l'Industrie... Le 6 octobre suivant, le conseil municipal, tout en réitérant le vœu d'un additif au décret, prend une délibération en vue des premières élections du Conseil de Prud'hommes de Morlaix.

Le 17 décembre 1897, à 20 h, les représentants des syndicats de tous les métiers se réunissent, salle des conférences de l'hôtel de ville, pour évoquer les professions oubliées dans le premier décret créant le Conseil de Prud'hommes de Morlaix. Yves Guyader, responsable syndical bien connu et conseiller municipal, préside la séance.



Prenant la parole, il propose de ne pas attendre le décret rectificatif, ce qui serait un retard supplémentaire, pour procéder aux élections et faire fonctionner la nouvelle juridiction.

## Premières élections en janvier 1898

Les premières élections du nouveau Conseil de Prud'hommes de Morlaix ont lieu le 23 janvier 1898. Mais l'affaire n'est pas encore à son aboutissement.

Lors du conseil municipal du 16 décembre 1898, le maire fait état d'un échange de courriers entre la Ville de Morlaix, le sous-préfet et le ministère concerné. Le ministre du Commerce et de l'Industrie a fait savoir son accord pour un nouveau décret avec additif pour les métiers oubliés, mais seulement après avis du président du nouveau Conseil de Prud'hommes. Le sous-préfet a écrit à ce dernier mais son courrier reste sans réponse. Il le sollicite à nouveau. Le conseil municipal prend acte...

Les démarches pour faire reconnaître certains métiers dans les professions justiciables de la juridiction morlaisienne prendront encore du temps.

## Sources

- Archives municipales Morlaix : registres de délibérations ; dossier prud'hommes 7 F 8
- Marthe Le Clech, « Bretagne d'hier – Morlaix », tome 5

# Quimper, 1921-1926

## Les « Gueux » font la fête

Le 6 décembre 1896 le fils d'un riche drapier de Quimper se noie accidentellement dans l'Odet au cours d'une partie de chasse au canard. Pour honorer sa mémoire son père décide de construire une fontaine au lieu dit Kéribin, dans la baie de Kérogon. L'endroit est agréable, l'eau de la fontaine est fraîche et dès les beaux jours des familles prennent l'habitude d'y venir le dimanche. <sup>1</sup>

Les choses auraient pu en rester là, mais en juillet 1921 les commerçants et des familles aisées de la ville de Quimper vont décider d'organiser une cavalcade avec chars richement décorés. Sans doute piqués au vif, et en réaction, une poignée d'ouvriers va décider d'organiser le même jour une autre cavalcade. Pas de char, cette fois, mais en lieu et place des landaus et des vélos décorés.

Fanfare et sonneurs en tête, on part de la place Saint-Corentin en direction de la fontaine de Keribin qui jouxte la plage qui ne s'appelle pas encore « plage des Gueux ». L'initiative est un succès et elle va se renouveler et s'épanouir chaque année de 1922 à 1926.

Appelée tout d'abord « Fête des Familles » elle revendique un caractère éminemment populaire et laïc. Elle prend le nom de « Fête des Gueux », sans doute par souci d'autodérision, les milliers de participants prenant au contraire grand soin de s'endimancher. <sup>2</sup>

On est donc le dernier dimanche de juillet. Tout commence le samedi soir par une grande fête sur l'Odet avec régates et jeux nautiques. Le lendemain, dès 6 heures, les clairons de la société de gymnastique « La Quimpéroise » sonnent le réveil dans les quartiers. On se regroupe place Saint-Corentin où se tient le concours de landaus et de vélos fleuris.

Vers 9 heures c'est le départ pour la « plage des Gueux », entraînés par des sonneurs, des fanfares, des chorales et des orchestres, fort nombreux à cette époque.

Toute la journée place aux jeux, attractions,



*Ci-dessus : la baie de Kérogon, site de la fête populaire des « Gueux ».  
Ci-contre, la fontaine de Kéribin.*

grand succès, avec un programme de jeux et d'attractions fleurant bon les années 1920.<sup>4</sup> Il n'y aura pas d'autre édition. Les temps ont changé. La baie de Kérogon n'a pas l'attrait des plages du bord de mer désormais accessibles facilement en autocar et grimper au mât de cocagne ou gagner le concours du landau fleuri devient sans doute, pour la jeune génération d'alors, un peu vieux jeu.

### Notes

1 - « Côté Quimper », du 20 au 26 Février 2013, page 8

2 - Bien des années plus tard un petit groupe inventera à Carbaix le festival des « Vieilles Charrues », en réaction au gigantesque festival des « Vieux Grèments », organisé à Brest.

3 - Le journal « Le Citoyen », de juillet 1922, rend compte longuement de la fête et note la présence de Théodore Le Hars, sénateur maire de Quimper, de Maurice Bouilloux-Lafont, député de la Gauche Républicaine et de Jean Richepin, de l'Académie Française, auteur d'une « chanson des gueux » qui lui valut une peine de prison.

4 - « Le Télégramme », juillet 1946

concours et autres régates puis un immense repas aux lanternes, suivi d'un grand feu d'artifice, régale les milliers de participants. <sup>3</sup>

### Renaissance en 1938 et en 1946

Peut-être heureuse conséquence du Front Populaire, la fête va renaître en 1938 et 1939 avec le même succès... qui ne pourra se renouveler pour cause de guerre et d'occupation.

En 1946, à l'initiative des syndicats CGT de Quimper, la « Fête des Gueux » retrouvera ses foules d'avant-guerre et connaîtra un

# Exposition

## Yves Guyader, pionnier du mouvement ouvrier

Comme chaque année depuis 2005, la Maison du Peuple de Morlaix a ouvert ses portes au grand public lors des Journées du Patrimoine, présentant une exposition sur un sujet d'histoire sociale.

Cette année, le thème choisi était la vie et l'action d'Yves Guyader (1857-1930), militant morlaisien à l'avant-garde des luttes pour l'émancipation de la classe ouvrière, le progrès, la justice sociale, dont la biographie a déjà figuré dans un précédent « Mémoire Vivante ». <sup>1</sup>

La vie d'Yves Guyader -né en 1857, mort en 1930 à Morlaix- et son action se confondent avec l'expansion de l'ère industrielle et d'un capitalisme brutal, amenant par réaction des idéologies nouvelles (socialistes ou catholiques sociales) qui s'emparent de la « question sociale », puis la naissance du mouvement ouvrier malgré de nombreux obstacles.

*Un des panneaux de l'exposition réalisée par la Maison du Peuple de Morlaix*

Entre Second Empire, guerre de 1870, Commune de Paris, III<sup>e</sup> République, l'exposition décrit la manière dont les changements nationaux se traduisent à Morlaix, ville commerçante, maritime et bourgeoise, mais aussi ouvrière (manufacture des tabacs, dockers du port, tonneliers, etc.).

Elle rappelle une époque pas si lointaine, que nos arrière-grands-parents (ou leurs pères) ont connu, où grèves et syndicats sont interdits, droits des travailleurs et protection sociale quasiment inexistantes.

A Morlaix comme ailleurs, les salariés s'organisent, se défendent, entre sociétés de secours mutuels, conflits sociaux, syndicalisme balbutiant, coopératives de production et de consommation, pour améliorer une vie quotidienne difficile voire misérable.

Le Morlaisien Yves Guyader va avoir un rôle déterminant dans sa ville et même le Finistère.

En dix panneaux de textes et d'illustrations, nous découvrons la vie et l'action d'un homme aux multiples facettes : ouvrier tonnelier socialiste, militant mutualiste, politique, syndical, coopérateur, conseiller

municipal, conseiller prud'homal, pionnier dans tous ces domaines. En 1897, c'est la naissance du Conseil de Prud'hommes de Morlaix, soutenue activement par Yves Guyader.

### Les cent ans de l'association Maison du Peuple de Morlaix

Enfin, cette exposition rappelle aussi que 2022 marque les cent ans de l'association « Comité de la Maison du Peuple », créée en 1922 par les deux Unions locales CGT et CGTU, avec le soutien d'Yves Guyader, peu après la scission de la confédération.

Ce comité toujours actif, auquel adhèrent tous les syndicats CGT de la ville, fondé pour « l'édification ou l'achat d'un immeuble devant servir de Maison du Peuple » et y loger les syndicats, atteindra son but en 1924 (six ans avant le décès d'Yves Guyader) avec l'achat du bâtiment situé 1, quai de Tréguier et l'ouverture en ses murs de la Maison du Peuple de Morlaix, toujours vivante. Les deux UL,



CGT et CGTU, copropriétaires par le biais du comité associatif, géreront ensemble la maison jusqu'à leur fusion en 1936, date de la réunification de la CGT.

1924-2024 : un nouveau centenaire à célébrer dans deux ans !

1 - « Mémoire Vivante », N°7, décembre 2015

### Sources

Archives municipales de Morlaix (registres de délibérations, état civil, dossier prud'hommes 7 F8).

Marthe Le Clech, « Bretagne d'hier, Morlaix », tomes 3 et 5, 2002.

L'exposition peut être prêtée, gratuitement, aux syndicats, écoles ou associations.

Dix panneaux plastifiés, format 80 cm x 120 cm.

Contact :

maisondupeuple-morlaix@orange.fr

# Les chemins de l'écriture ouvrière ou militante

Fille et petite-fille d'ouvriers et d'ouvrières, l'historienne Eliane Le Port livre une contribution remarquable à l'histoire sociale ouvrière.

Dans cet ouvrage, elle a scruté à la loupe près de 157 récits d'ouvriers ou ouvrières, dont 127 témoignages individuels, 16 écritures collectives et 14 récits tirés d'entretiens, dans le but de comprendre comment des gens « qualifiés d'« ordinaires » ont écrit sur leurs univers professionnels, sociaux, politiques, intimes. Non pour évaluer le vrai et le faux du récit, mais pour comprendre comment ils fabriquent et diffusent de l'écrit, et quelle figure (de témoins, d'auteur, d'ouvrier, d'ouvrière) ils construisent dans et par l'écriture ».

## Un exercice périlleux

Ecrire l'histoire de ses proches est un exercice périlleux qui peut porter « atteinte à l'intégrité de la vérité objective de l'histoire ».

A ces difficultés épistémologiques s'ajoutent celles des relations passionnelles entre les témoins et l'historienne.

En effet, les usages historiens des écritures ouvrières sont loin d'être totalement satisfaisants. Ainsi, trop souvent, les récits ouvriers sont uniquement mobilisés dans le but de combler des vides historiographiques, saisir des pratiques qui ne sont pas documentées par ailleurs ou



illustrer les formes de la vie quotidienne ou celles du travail.

Bref, les témoignages ouvriers sont principalement retenus pour la valeur informative ou illustrative qu'ils apportent sur leur milieu. Certes, récemment, des historiens comme Xavier Vigna ont tenté de renouveler l'approche de la littérature prolétarienne, tandis que d'autres chercheurs revisitaient les rapports entre l'écriture ouvrière et la littérature. Mais, quoi qu'il en soit, Eliane Le Port a brillamment surmonté ces écueils. L'auteure a donc choisi d'étudier les étapes et la construction progressive de la figure

composite de l'écrivain-ouvrier, assemblage inusité pour qui réserve la qualité d'écrivain à celles et ceux qui ont reçu l'estampille du monde littéraire.

## L'écriture dans l'action syndicale

La première partie de l'ouvrage interroge les trajectoires des écrivains-ouvriers. Quels sont les chemins de l'écriture ? Comment se déclenche le processus de l'écriture ? Les militants syndicaux liront avec beaucoup de profit les passages consacrés aux écritures militantes. L'action syndicale passe nécessairement par des travaux d'écriture : rédaction de tracts, de textes revendicatifs, articles dans les journaux syndicaux... Le rôle des revues militantes est évoqué, elles seront une sorte d'école d'écriture pour beaucoup, à l'instar de Jean-Pierre Levaray ou Daniel Mothé, par exemple.

Enfin, l'analyse réserve aussi une place à la publication et à la diffusion des témoignages ainsi qu'aux rencontres et aux collaborations qu'elles suscitent entre les auteurs et les éditeurs.

**Le Port (Eliane), Ecrire sa vie, devenir auteur. Le témoignage ouvrier depuis 1945,**

**Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 2021, 400 pages, 23 €.**

*(Note de lecture : Les Cahiers d'Histoire sociale, juin 2022)*

## Bulletin d'adhésion à l'IHS CGT Finistère

Adhésion 2023 à l'institut CGT d'histoire sociale du Finistère

Cotisation annuelle : 35 €. Cotisation de soutien : 60 € ou plus. Cotisation collective : 45 €.

Nom, prénom .....

Adresse .....

Bulletin d'adhésion à adresser à IHS CGT, Maison du Peuple, 2, place Edouard Mazé, 29200 Brest. Paiement par chèque à l'ordre de IHS CGT Finistère.